

Etudiant russe n'obtient pas son autorisation de séjour

Les écoles supérieures ne sont pas reconnues par la Fédération: cela cause de plus en plus des problèmes. Des politiciens s'engagent dès lors pour les prestataires de formation.

Ils organisent des excursions pour les touristes en Suisse, conseillent les clients des agents de voyages ou bien ils sont responsables du marketing d'une entière destination touristique. Grâce aux études à une école supérieure (ES) les diplômés sont qualifiés pour des tâches multiples et exigeantes. A cause du niveau de formation élevé les quatre écoles sont intéressantes également pour les étudiants à l'étranger. Et cela peut causer des problèmes.

Notre exemple l'été dernier à l'école supérieure de tourisme à Lausanne. Un jeune homme russe s'était inscrit pour la formation ES de tourisme et a été accepté selon son certificat de collègue. Sa mère avait tout de suite versé les coûts semestriels. Au début du semestre l'étudiant ne venait pas au cours. Il informait l'école qu'il n'avait pas obtenu son autorisation de séjour. Le contrôle des habitants du canton de Vaud l'avait justifié du fait que l'école n'était pas reconnue par la Fédération.

Des politiciens de gauche à droite coopèrent dans le même sens

Cet obstacle veut être supprimé par les écoles supérieures. Ils peuvent compter sur le soutien de la politique. Anita Fetz, Conseil des Etats de la Parti Social de Bâle a posé une motion en mars dernier signée par huit cosignataires de différents partis politiques: Elle contient quatre exigences: Les écoles supérieures devront avoir la possibilité de se faire reconnaître comme institution d'éducation; en même temps la reconnaissance de la Confédération des formations et des études postdiplômes doivent être gardés. La protection de la qualification doit garantir que seul les écoles avec une formation au moins approuvé par la Fédération peuvent être nommées des écoles supérieures. En plus les diplômes seront en futur signés par la Confédération et seront munis du logo rouge de la Confédération. La demande de consolider les écoles supérieures est aussi soutenue par la commission de la science, de l'éducation et de la culture CSEC du Conseil national. Une motion de la commission respective a été confirmée le 25 mai. Le Conseil des Etats traitera la motion A. Fetz le 6 juin.

„Les écoles supérieures forment du personnel qualifié élevé et contribuent dans cette manière à un renforcement de la formation Suisse“, justifie Fetz sa motion. Les diplômés seront exigés par les entreprises. „Dans le monde internationale une reconnaissance institutionnelle est demandée“, constate Fetz. C'est pour cela que le titre „Ecole Supérieure“ devrait être protégé comme les titres „université“ ou „Haute Ecole Supérieure“.

Défavorisé dans le monde international

Ce n'était pas du tout le but d'en être arrogant vis-à-vis les hautes écoles supérieures, souligne Franziska Lang-Schmid, présidente de la Conférence Suisse des Ecoles Supérieures. Et ça ne serait pas l'objectif non plus de créer quelconques filières de formation à sa propre façon, dit-elle. Les futures filières seront également créées en collaboration avec les entreprises. C'est ainsi que les plans d'étude cadre, qui déterminent la formation professionnelle et les compétences opérationnelles seront toujours développés par les organisations du monde de travail et les écoles supérieures. „Nous voulons tout simplement diminuer les problèmes avec lesquelles nos écoles supérieures, nos étudiants et nos diplômés sont confrontés au quotidien. “Les écoles supérieures seraient toujours défa-

vorisées vis-à-vis la concurrence internationale, dit Mme Lang-Schmid. Le manque de la reconnaissance par exemple rend difficile la coopération avec les prestataires de formation à l'étranger. Il est difficile pour les étudiants étrangers d'en obtenir des bourses pour les écoles supérieures. Aussi, les diplômés sont défavorisés quand ils postulent à un emploi à l'étranger ou chez une entreprise internationale en Suisse.

L'exemple du jeune homme qui voulait étudier à Lausanne est toujours pendant. La mère du russe réclame les frais de CHF 7000. Elle déclare son point de vue: son fils ne s'aurait jamais inscrit, s'il avait su que l'école n'était pas reconnue par la Confédération. L'école supérieure de tourisme par contre ne se sent pas responsable de l'autorisation de séjour. „L'affaire est irritante pour les deux partis“, explique la directrice Mme Hanna Rychener. „Nous allons probablement perdre CHF 40 000 pour cet étudiant“. Les deux partis ont engagé leurs avocats. C'est probable que la dispute va être réglée en conciliation: Les deux partis vont payer la moitié de la somme. L'école devra payer les honoraires de l'avocat en plus.

Player important en formation professionnelle

En Suisse il y en a environs 150 Ecoles Supérieures ES, dont les filières de formation sont approuvées par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI. 8500 personnes par ans obtiennent un diplôme ES et 1400 personnes font des études postdiplômes ES. Les écoles supérieures font partie du degré tertiaire du système d'éducation en Suisse comme les hautes écoles supérieures. La Conférence suisse des écoles supérieures inclut les huit branches suivantes: technique, santé, économie, hôtellerie-restauration/tourisme, agriculture et économie forestière, social et formation des adultes, arts visuels/arts appliqués et design ainsi que transports/trafic.